

JOUR DE CARENCE

une FAUSSE
bonne idée



Qui ne résoudra
EN RIEN
l'absentéisme



Moi agent public, _____ (Nom, prénom)
je demande à mon député : _____ (Nom)
de ne pas voter cette mesure !
Signature

Retrouvez les contacts des députés de votre département sur :
<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche-localisee/formulaire>



CONTACT

www.mfp.fr

<https://twitter.com/mfpmutualite>



M. Darmanin AFFIRME

Le jour de carence réduit le micro-absentéisme

FAUX

C'est occulter que le délai de carence augmente les arrêts de longue durée et donc le coût pour la société !

M. Darmanin AFFIRME

Le jour de carence rétablit l'équité avec le secteur privé

FAUX

Le délai de carence n'a aucun impact sur la fiche de paie de la majorité des salariés qui, eux, sont couverts via leur entreprise.

M. Darmanin AFFIRME

Le jour de carence permettra une économie annuelle de 270 millions

FAUX

Le jour de carence va augmenter les charges de gestion dans les administrations et donc les dépenses !

Pourtant, **M. Macron** affirmait en mai 2015, alors qu'il était Ministre de l'économie :



Ce n'est pas la bonne mesure



L'argument selon lequel on crée une injustice avec le secteur privé n'est pas tout à fait pertinent



Un vrai travail de réflexion doit être engagé sur ce sujet de l'absentéisme



Les vraies mesures pour réduire l'absentéisme sont ailleurs!

Mal-être au travail, pénibilité des métiers techniques, astreintes de services, conditions de travail particulières, insuffisance des dispositifs de prévention...

L'absentéisme, ça se traite
autrement que par le jour de
carence...